

Aux apprentis et aux entreprises formatrices

Convocation à la 2^{ème} semaine de cours

Chère apprentie, cher apprenti
Chère formatrice, cher formateur

Responsables du cours

Laure Persoz, Martina Honegger

Lieu du cours

Interieursuisse, Eichholzstrasse 11, 2545 Selzach

Date

Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février 2023

Horaires de travail

Lu	08h30 à 17h45
Ma – Jeu	08h00 à 17h45
Ve	08h00 à 16h30

A apporter

Livre de travail
Outils : Il faut apporter **tous** les outils mentionnés.

Alimentation

Dans la cafeteria d'interieursuisse :
Les apprentis s'annoncent avec le formulaire sur le site ASCT.

Heures d'ouverture Cafeteria:

Distribution des repas selon le règlement de la maison (celui-ci doit être strictement respecté).

Arrivée au CIE

Les personnes en formation sont libres de ne pas dormir sur place.

**Possibilités
d'hébergement**

Au centre des cours d'interieursuisse de 2545 Selzach ou SleepBox

Important:

Chaque apprenti réserve lui-même (elle), son logement et ses repas avec le formulaire sur notre site ASCT.

Travail préparatoire

Veillez faire exécuter le travail préparatoire décrit en pièce jointe par la personne en formation dans votre entreprise. Celui-ci devra être remis le premier jour du CIE et contribuer à la réussite du cours.

Qualification du CIE

L'évaluation du CIE sera prise en compte pour la note d'expérience de la procédure de qualification (PQ).

Tous les documents sont mis en ligne sur le site Internet de l'ASCT,
<https://vlts.ch/fr/formation/cie/>

- ➔ L'inscription doit être effectuée par l'apprenti jusqu'au 6 décembre 2022 par Internet.
- ➔ La facture sera établie en janvier 2023 et devra être payée avant le début du cours en 2023.
- ➔ Pour les apprentis des cantons de GE, NE, VD et VS la facturation s'effectue selon les critères suivants :
Les coûts pour les cours, les documents et le matériel vont être payés directement par FFPC (GE) (Fondation pour la formation professionnelle et continue), FFPP (NE) (Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels), Fonpro (VD) (Fondation cantonale pour la formation professionnelle) ou FCFP (VS) (Fonds cantonal formation professionnelle).

Frais de cours

CIE1	CHF 700.00	(y compris documentation de cours, sans hébergement ni repas)
CIE 2	CHF 800.00	(y compris documentation de cours, sans hébergement ni repas)
CIE 3/4	CHF 900.00	(y compris documentation de cours, sans hébergement ni repas)

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Avec nos meilleures salutations

Association Suisse Cuir et Textile (ASCT)



Olivier Curty
Responsable formation professionnelle CIE

Tous les documents de cours sont disponibles sur le site Internet.